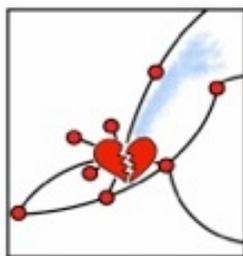


Notre espace transfrontalier : Quel modèle de développement voulons-nous ? Éléments pour le débat



*NB. Il s'agit d'un **document de travail** pour les débats du forum du 3 décembre, et non pas de prises de position de l'ensemble des organisations participantes.*

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise a été lancé par la Charte transfrontalière en 2007 et concerne un territoire de 2'000 km², avec le canton de Genève et le district de Nyon du côté Suisse, réunissant 92 communes, et du côté France, 112 communes dans l'Ain et la Haute-Savoie. A l'horizon 2030, ce projet prévoyait en 2010 200'000 habitants et 100'000 emplois nouveaux. Mais actuellement, les chiffres oscillent entre 260'000 et 320'000 habitants supplémentaires sur les vingt prochaines années. Officiellement, il s'agit d'« organiser un développement plus durable, plus respectueux des réalités économiques, sociales et environnementales ». De fait, le projet se contente d'organiser la fuite en avant d'une croissance économique linéaire, *sans chercher ni à maîtriser ni à orienter celle-ci.*

Le secteur des multinationales, la finance, les banques et les assurances occupent une place excessive à Genève, tout en payant proportionnellement très peu d'impôts. Le négoce des matières premières et les « hedge funds » (fonds spéculatifs) - ces derniers n'étant même pas imposés sur leurs gains énormes - sont en croissance particulièrement rapide. Il en résulte une forte croissance économique, mais qui ne répond pas aux besoins de la population. Au contraire, ses effets pervers sont de plus en plus manifestes. Ces entreprises n'offrent pas d'opportunités aux demandeurs d'emploi locaux, car elles amènent leur personnel de l'étranger. Cet afflux de cadres aux rétributions très élevées décuple la crise du logement, relançant une spéculation foncière et immobilière particulièrement brutale. La hausse des prix des logements, leur rareté, l'insuffisance grave de logements sociaux, toutes ces données provoquent une « gentrification » rapide des quartiers populaires, et un déplacement des classes moyennes (et de tous ces problèmes) vers la périphérie et la France. Les effets sur la mobilité sont évidents : accroissement du nombre des pendulaires au niveau régional.

Malgré des aspects positifs, *le projet d'agglomération n'est pas à la hauteur.* La CEVA, par exemple, est un progrès, mais permettra une réduction de seulement 7% du trafic motorisé transfrontalier. Par rapport au logement, *les autorités ne cherchent pas une maîtrise du foncier, ni à assurer une cohérence d'ensemble.* Certaines communes françaises construisent trop, et le mitage territorial continue, alors que les suisses ne respectent même pas leurs engagements déjà insuffisants ! La demande grandissante pour une agriculture de proximité ne reçoit pas de réponse.

Ce développement n'est pas non plus cohérent avec les nécessités de la protection de l'environnement. L'ozone et les particules fines sont en quantité excessive sur toute l'agglomération – un problème grave de santé publique. Quant au bruit routier, plus de 40% des habitants de la Ville de Genève sont touchés par le dépassement des valeurs autorisées. Des deux côtés de la frontière, ce sont les localités traversées par les pendulaires motorisés qui sont les plus touchées.

Enfin, *il est urgent que notre région se prépare de façon conséquente par rapport au changement climatique, l'inévitable pénurie de pétrole et la transition énergétique.* Selon les scientifiques du GIEC, pour éviter un cataclysme, il faut réduire nos émissions de gaz à effets de serre (GES) de 40% d'ici 2020 ! La région genevoise, une des plus riches de la planète, doit donner l'exemple !

Assurer le bien-être des habitants et la préservation de notre environnement exigera un nouveau modèle de développement, qui tienne véritablement compte des enjeux majeurs de l'emploi, la protection sociale, l'habitat, la mobilité, la politique énergétique et des liens étroits entre eux.

Ce forum *ne doit pas s'enliser dans des constats sur le désordre actuel* ! Il doit ouvrir un débat public sur les principes d'un modèle alternatif proposés ci-dessous, et sur des moyens possibles de les réaliser.

1) Contre le mal-développement : priorité aux emplois répondant aux besoins sociaux et environnementaux

Une réorientation de l'activité économique est nécessaire pour rompre avec la monoculture actuelle autour des activités financières. Les politiques publiques doivent développer les emplois dans les domaines des *services à la personne* (santé, social) et du « *clean-tech* » ou *technologies propres* *:

Construction et rénovation selon les normes d'économie d'énergie, énergies renouvelables, recyclage, transports publics. Il faut favoriser la *formation des demandeurs d'emploi* dans ces domaines.

2) Mesures contre le dumping salarial, le chômage et la précarité

La lutte pour des revenus décents est engagée du côté helvétique. Les écarts de salaires pour un même emploi doivent être combattus, de même que les différentes formes de travail précaire. La défense des prestations sociales doit être renforcée, dans un même élan, au-delà de nos frontières.

SMIC genevois*, renforcement de l'inspection du travail*. La question d'un revenu de base doit être discutée.

3) Une maîtrise du foncier par les pouvoirs publics, afin de pouvoir établir des plans d'aménagement du territoire plus cohérents.

Des mesures contre la spéculation foncière et immobilière*, et une réelle priorité aux logements abordables*. Une politique active d'acquisitions foncières des autorités, afin de maîtriser l'aménagement du territoire et répondre aux besoins en logements et infrastructures de la population.

Favoriser l'habitat collectif et freiner le mitage du territoire. La densification des zones villas doit être envisagée, dans l'esprit des éco-quartiers, ce qui permettrait aussi de rapprocher logements et lieux d'activité. Instaurer le principe « un emploi, un logement » pour toutes nouvelles surfaces construites.*

Rééquilibrer les activités et le logement de part et d'autre de la frontière. (Le projet d'agglomération perpétuait déjà le déséquilibre actuel, puisque 70% des futurs logements se construiraient en France. En réalité, la France construit plus de logements que prévu et le canton moins !) Les choix de la charte de 2007 doivent aussi être appliqués côté français, il doit être mis fin au mitage continu du territoire. Les SCOT doivent être révisés, liés entre eux (inter-SCOT) et appliqués.

Préserver les surfaces agricoles et favoriser une agriculture de proximité, en atténuant la fracture « ville-campagne ». L'agglomération produit aujourd'hui l'équivalent de 36% à 40% de la consommation moyenne par habitant de céréales, lait et fruits. On calcule qu'elle pourrait produire des légumes bio pour 700'000 habitants sur 4000 hectares (7% des terres agricoles), en créant 3000 emplois permanents. La demande explose (autant du côté des consommateurs que de jeunes producteurs), mais les autorités ne font rien pour faciliter l'accès à la terre. **Soutenir l'initiative de la WECF en ce sens.**

4) Une politique énergétique respectueuse de l'environnement

Genève, région parmi les plus riches de la planète, peut et doit donner l'exemple concernant les défis majeurs de la réduction des gaz à effet de serre (GES), la raréfaction prochaine du pétrole et la sortie du nucléaire. Les autorités ont admis le principe de **la société de 2000 watts. Mais, il manque encore un calendrier et son application** des côtés de la frontière ! Cela implique :

Une accélération radicale de l'assainissement des bâtiments existants (38 % de nos GES). Selon les calculs de NOE21, pour se conformer aux nécessités indiquées par le GIEC (moins 40% de GES d'ici 2020 !) il faudrait y investir un milliard de francs par année. A relever qu'il ne s'agit pas d'un « coût », mais d'un *investissement* qui aura des retombées importantes en termes d'emploi, de santé publique, et d'économies par rapport à la facture énergétique (et donc aussi de la valeur du parc immobilier à long terme). Il faut rapidement rendre la norme légale genevoise plus exigeante (PL 10258) en ce qui concerne l'assainissement des bâtiments.*

Il faut des mesures pour encourager **un processus semblable du côté français** : remplacement des chauffages électriques, etc. ; faire pression pour que la politique d'encouragement des énergies renouvelables soit revue (prix de rachat d'énergie, prix surfaits des matériaux, prêts difficiles d'accès, etc.)

Une réduction de la consommation d'énergie dans les transports (20 % de nos GES). Les associations de protection de l'environnement suisses proposent une réduction de **25%** jusqu'en 2025. À cette fin, elles proposent d'opérer un **transfert de la route au rail**, d'investir dans des moyens de transport durables, de soutenir les voitures à faible consommation et de mettre en oeuvre un aménagement du territoire efficace. Sans recours au nucléaire.

Accélérer fortement le développement de toute la palette de transports publics : CEVA, réseaux de trains régionaux, tramway et bus, avec les aménagements favorisant le transfert modal (P+R ou Parc - Relais, co-voiturage, vélos en libre service, VAE vélos à assistance électrique, mobilité douce, etc.). Il faut en particulier entamer le développement de trains régionaux, sans attendre 2030, quitte à avancer les fonds nécessaires, en anticipant sur l'aide au niveau national. Développer un réseau transversal et non seulement en « étoile » axé sur le centre de Genève. Offre de transports publics pour les loisirs (50% des transports automobiles).

Empêcher un « effet rebond » (plus de transports publics tendant à stimuler le trafic routier !), l'objectif étant de *réduire* la circulation motorisée. Donc, accompagner tout développement des transports publics ou de création de nouvelles places dans les P+R par des mesures pour prévenir cet effet rebond. Par exemple, par une extension des voies réservées aux transports publics et aux modes non polluants.

Instaurer un moratoire routier. A fortiori, il faut renoncer à accroître l'offre ! (Par ex., projets de traversée du lac, de route à quatre voies en Chablais, contournement d'Annemasse, liaison routière entre le Pays-Gex et Genève, nouvelle route entre la Haute-Savoie et la Champagne genevoise, etc.)

Autres mesures possibles :

Plans de déplacement d'entreprise (PDE) obligatoires pour toute entreprise de plus de 50 employés, des deux côtés de la frontière, comme cela se fait avec succès pour les entreprises nouvelles, côté genevois. Introduire un *versement-transport* à la française, côté suisse.

Mise en place de *zones environnementales* dans les principales villes de l'agglomération qui permet de restreindre l'accès des véhicules les plus polluants. Reprendre l'idée de la ville de Zurich de mettre toutes les localités à 30 km/h la nuit, pour réduire le bruit routier. Si ces mesures ne suffisent pas, il faudra étudier la mise en place d'un *péage urbain*.

Un problème: la croissance de l'aéroport de Genève (28 % de nos GES). Echappant aux impôts et aux accords internationaux, le trafic aérien est responsable pour une part sans cesse croissante des GES.

Pistes d'action locale : taxe d'aéroport « GES » ; forte restriction du trafic de jets privés (un tiers des vols !) et d'hélicoptères ; centre de téléconférences ; incitations aux déplacements en train.

5) Une fiscalité juste, modérant la croissance et rendant possible un autre modèle de développement.

La fiscalité (impôts ou taxes) doit être modifiée pour réduire l'attractivité excessive de Genève, tout en finançant une réorientation des activités économiques et des autres politiques publiques nécessaires. La concurrence fiscale et la crise actuelle ne remettent pas en question cette réflexion, car l'attractivité de Genève sera toujours grande. La crise montre justement qu'il faut une économie plus saine et enracinée localement.

Mesures possibles à Genève: abolition des forfaits fiscaux pour individus riches* et des allègements fiscaux pour les multinationales* ; taxation des activités de trading et des hedge funds ; *alignement de l'imposition des entreprises suisses et étrangères vers le haut et non pas vers le bas*. (Actuellement, les entreprises étrangères ne paient – au maximum ! – que 12,5% sur leurs bénéfices réalisés à l'étranger. L'alignement vers le bas proposé par les autorités couperait 1,2 milliard au budget genevois.)

Le mécanisme compensatoire franco-genevois (alimenté par les impôts genevois payés par les frontaliers) doit être repensé, autant par rapport à son montant que son affectation. La proposition du Conseil d'État genevois – validée par les partenaires français – d'affecter 25 millions d'Euros annuels pendant au moins 10 ans à un fonds pour les infrastructures, côté français, va dans la bonne direction.

6) Comment agir ?

Depuis la base : Multiplier les initiatives de type « **Villes en transition** » (plusieurs sont déjà en gestation) dans les communes de la région, afin de répandre le débat, faire pression sur les autorités et réaliser déjà des changements à ce niveau. Mettre en réseau les initiatives avec une « carte verte » interactive de la région. (voir <http://villesentransition.net/>)

Dialogue social : Le Forum d'agglomération (conseil du développement durable ouvert aux associations) prévu en 2007 n'a jamais vu le jour. Les démarches participatives du premier projet d'agglo semblent remises en cause aujourd'hui.

Prendre l'initiative d'organiser nous-mêmes d'autres forums comme celui d'aujourd'hui, pour approfondir tous ces thèmes, trouver des accords et interpeller les élus. Appuyer des initiatives populaires.*

Elus : Les partis socialistes de la région ont lancé l'idée d'un « parlement » régional.

Plus d'informations en ligne :

www.coordination-transfrontaliere.org

www.cle.li

www.climatjusticesociale.org

Vos contributions, questions, etc., à : climatjusticesociale@fsl-geneve.org



novembre 2011